



## **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE**

**LUNDI 9 NOVEMBRE 2020 à 17h30**

**TEAMS**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Pôle Optimisation Gestion des Déchets**

1. Avis de la Commission Développement Durable sur l'extension du PAVE Castelnau

#### **Pôle Parcs, Jardins & Espaces Naturels**

2. Gestion du patrimoine arboré: abattages demandés par les habitants et programme abattages/replantations envisagées pour cet hiver.

---

**Etaient présents en Visio, sous la présidence de :** Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Madame Rachel BURGUY, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Ferit BURHAN Adjoint au Maire
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Yvette MASSON FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Blaise TAFFNER Conseiller Municipal Délégué, membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint, services Urbains et Energie
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Gilles FRIDERICH, Chargé de Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur de Pôle Espaces Verts
- Monsieur Sébastien MARQUETON, Directeur Adjoint, Espaces Verts
- Monsieur Lionel KREBS, Directeur Propreté Urbaine

**Etaient excusés :**

- Monsieur Henri MALASSE, Conseiller Municipal Délégué, membre suppléant
- Madame Gertrude NGO KALDJOP Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Monsieur Denis MARCHETTI, Conseiller Municipal, membre suppléant
  
- Monsieur Didier DUC, Directeur du Pôle Transition Energétique et Préventions des Risques
- Madame Aurélie CLAUDE, Responsable Conteneurisation

M. Julien VICK, Président de la commission développement durable ouvre la séance à 17h30 et effectue un tour de table des membres de la commission et des Services qui sont présents. L'ordre du jour est présenté.

## 1. Avis de la Commission Développement Durable sur l'extension du PAVE Castelnau

Il s'agit d'un PAV existant qui doit être étendu. Un jeune arbre doit être déplacé et des plantations complémentaires seront effectuées.

**Avis favorable de la commission**

Rapporteur : Martine NICOLAS

## 2. Gestion du patrimoine arboré: abattages demandés par les habitants et programme abattages/replantations envisagées pour cet hiver.

Présentation du Powerpoint (cf documents joints):

- Plantations d'arbres effectuées en 2019/2020: approbation de la commission.
- Abattages opérés suite à divers dépérissements: approbation de la commission.
- Remplacement des arbres vieillissants, inadaptés ou devenus dangereux.

**Avis favorable de la commission, à l'unanimité.**

### - Demandes des riverains:

- Rue de la Chapelle, demande d'abattage d'un érable devant une future entrée charretière et replantation de plusieurs en compensation.

**Avis favorable de la commission, à l'unanimité.**

- Route de la Corchade n°42 : demande d'abattage d'un saule en bon état. Le riverain souhaite l'abattage pour des problèmes de feuilles. La demande ne paraît pas justifiée. **La commission confirme cet avis, à l'unanimité.**

### - Demande du pôle éducation:

- Avenue Malraux, école de la Seille: abattage et replantation de 6 érables fortement dépérissant et présentant de nombreuses plaies, dans la cour devant le restaurant scolaire. Des noues plantées seront également créées dans la cour pour recueillir les eaux pluviales.

**Avis favorable de la commission, à l'unanimité** pour l'abattage de ces arbres, leur replantation et la constitution des noues plantées.

Rapporteur: Michel KOENIG

## Questions:

### ➤ **Que fait-on du bois provenant les chantiers d'abattage et d'élagage?**

- L'essentiel de ce bois est broyé, mis en copeaux puis utilisé en paillage du sol dans les espaces verts proches des chantiers d'espace verts. Les avantages sont multiples: limite la pousse des herbes folles, fertilise le sol, limite les arrosages, évite l'évacuation par camions à travers la ville.
- Les troncs et les souches sont évacués chez HAGANIS qui dispose d'engins de broyage plus importants. Les copeaux produits sont soit incorporés dans les tas de déchets verts pour être compostés, soit ils viennent alimenter la centrale à biomasse de l'UEM.
- Parfois, le bois d'œuvre est valorisé pour réaliser du mobilier. Le tronc du grand sapin de Noël avait été ainsi utilisé il y a quelques années par un menuisier de Blida pour réaliser des tables et bancs pour le jardin éphémère de la place de la Comédie.
- En aucun cas, les abattages ne sont effectués en vue d'une utilisation pour les décors de Noël.
- A noter que du bois issu des abattages du quartier de Queuleu sera fourni cet hiver à la demande du Collège Philippe de Vigneulles pour servir à la fabrication de mobilier.

### ➤ **N'y a-t-il pas de risque de contamination de la végétation à utiliser en paillage le bois provenant d'arbres malades?**

- Non, il n'a pas été constaté de problèmes particuliers.
  - On reproduit un phénomène naturel présent dans les forêts: les branches mortes et les arbres dépérissants tombent au sol et se décomposent peu à peu sous l'effet des micro-organismes, produisant la litière forestière qui restitue au sol les éléments minéraux favorables à la fertilité des sols.
- L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien VICK lève la séance à 18H30.

Le Président de la Commission :



Julien VICK